



## COMPTE RENDU REUNION DU COMITE DIRECTEUR DE LA LIGUE NPDC

Vendredi 3 juin 2022 à 18h

Au siège de la Ligue à Hallennes lez Haubourdin

**Présents** : Mmes Marie-Paule BEAUVOIS, Annie DELANGHE, Marie-Josée NOEL, Pierrette WORME  
MM. Michel BACZYK, Michel DELANGHE, Maximilien FUND, Jean-Luc JENICOT, René JOSSIEN, Renaud  
KLINCKEMAILLIE, Antoine LAMBOUR, Christophe LIEBAERT, Christian NOEL, Joseph PICARD,  
Sébastien PROUVEUR, Bernard TAVERNE, Pascal VANNERCQ

**Excusés** : Mmes, Blandine BOURDERIOUX - Marie-Claude COLLET - MM. Maxime BERTEAUX, Gérard  
BOUTTEVILLE, Pascal CAMPION, Gérard DEJARDIN, Dimitri DUTENDAS, Serge SPROCQ,

### **1 - Vote du Compte rendu de la réunion du Comité Directeur du 11/02/2022 :**

Les membres présents du Comité Directeur de la Ligue adoptent à l'unanimité le compte rendu du 11 février 2022.

### **2 - Les votes du Comité Directeur :**

Ci-après sont repris les demandes reçues et étudiées par la commission finances et le bureau de la Ligue :

#### **- Indemnités d'arbitrage :**

Suite à la demande de la commission d'arbitrage du 26/02/2022, le bureau de la Ligue propose que les indemnités d'arbitrage de la Ligue s'alignent sur ceux de la FFTIR.

Propositions mises au vote du Comité Directeur de la Ligue :

Indemnité d'arbitrage pour une journée complète : 50 €, et 25 € pour une  $\frac{1}{2}$  journée.

En cas de nécessité en accord avec le Responsable d'Arbitrage Régional, pour les hébergements 65 € la nuit avec le petit-déjeuner et 22 € pour le repas du soir (avec fourniture des justificatifs).

Ces propositions sont validées à l'unanimité des membres présents.

#### **- Aide pour l'organisation du championnat régional 50m à Bully les Mines :**

Suite à la demande du Président du club de Bully les Mines, le bureau de la Ligue propose au vote du Comité Directeur une aide pour l'utilisation des cibles électroniques 50m anciennes génération lors des championnats régionaux qui se déroulent dans ce club.

Ces cibles nécessitent l'utilisation de bandes caoutchouc qui ont un coût de 70 €. Pour ce championnat 19 cibles sont utilisées et peuvent être réutilisées 2 fois pour les tirs carabine et 3 fois pour les tirs pistolet libre. Le coût forfaitaire pour l'utilisation est de 400 €.

Le Comité Directeur de la Ligue valide à l'unanimité une subvention de 400 € au club de Bully les Mines pour le championnat régional carabine 50m lorsqu'il se déroule dans ce club.

#### **- Demande aide pour l'inscription au BFE2 de Mme Marie-Claude COLLET :**

Le Président de la Ligue a reçu un courrier de Mr DEJARDIN, Président du club de Maubeuge en date du 29/04/2022. Il a pour objet une demande d'aide de 600 € pour l'inscription de Mme Marie-Claude COLLET pour une formation au BFE2 à Châteauroux. Le bureau de la Ligue propose au vote du Comité Directeur d'accorder cette aide de 600 €. Cette proposition est validée par les membres du Comité Directeur de la Ligue.

#### **- Divers :**

Les différentes grilles de tarifs et remboursements seront réactualisées pour être mises au vote du Comité Directeur de septembre 2022.



La proposition d'affectation des 10 SCATT à des clubs fera l'objet d'une étude, discuté en Bureau pour être mise au vote du Comité Directeur en septembre 2022.

### **3 - Trésorerie :**

Le Trésorier de la Ligue nous donne les informations sur la trésorerie de la Ligue à ce jour. Celle-ci est saine et nous permettra de mettre en place les actions prévues au plan de développement.

Les demandes de subvention de fonctionnement auprès du Conseil Régional et de l'Agence Nationale du Sport ont été rédigées. Nous attendons réponses.

Nous venons de recevoir la notification du Conseil Régional qui suite à notre demande nous a accordé une subvention de 1500 € pour l'organisation de la rencontre France/Belgique 2022 inscrite au calendrier fédéral.

### **4 - Point sur la Gestion Sportive :**

Le Responsable GS de la Ligue, nous communique les informations suivantes :

Nous constatons cette saison une baisse générale dans le nombre de participants et tirs par rapport à la saison 2019/2020.

#### **Régional Armes Anciennes :**

Il a eu lieu à Maubeuge les 14 et 15 mai 2022 : 40 tireurs ont effectué 107 tirs, contre 50 tireurs et 128 tirs en 2019/2020.

#### **Régional Arbalète Field IR900 :**

Il a eu lieu à Carvin les 21 et 22 mai 2022 : 20 tireurs y ont participé cette saison, contre 29 en 2019/2020.

#### **Régional Rimfire :**

Il a eu lieu à Raimés le 8 mai 2022. Pour cette première année, 22 tireurs y ont participé.

Pour le championnat de France, nous avons 16 qualifiés et 11 s'y sont inscrit

#### **Régional TAR :**

Au total il y a eu 135 participants pour 300 tirs, soit une légère baisse par rapport à 2019/2020, principalement en 200m et dans les épreuves armes de poing.

Nous attendons les informations sur les qualifiés au Championnat de France.

#### **E Challenge :**

Celui-ci a rencontré un bon succès dans notre Ligue. Notre participation représente 10% de l'effectif national. Les nombres de participants par match sont les suivants : au 1<sup>er</sup> tour : 96 tireurs pour 102 tirs et 11 clubs, au 2<sup>ème</sup> tour : 160 tireurs pour 168 tirs et 20 clubs, au 3<sup>ème</sup> tour : 149 tireurs pour 158 tirs et 18 clubs, au 4<sup>ème</sup> tour : 145 tireurs pour 159 tirs et 17 clubs.

#### **Régional Ecole de Tir :**

Il a eu lieu à Wattrelos. 90 jeunes y ont participé et ont effectué 117 tirs (en saison 2019/2020 nous avions 105 tireurs pour 143 tirs). Nous n'avons pas eu de tireur en arbalète Field.

#### **Championnat de France des Ecoles de Tir :**

Celui-ci s'est déroulé à Montluçon du 26 au 29/05/2022 dans une très bonne ambiance.

Sur les 90 tireurs au régional, 71 se sont qualifiés et 57 ont participé au championnat avec 75 tirs effectués.

Nous noterons une baisse importante du nombre de participants en pistolet et une hausse en carabine.

Les tireurs de notre ligue ont obtenu de bons résultats : 6 podiums en individuel et 4 en équipe.

#### **Départementaux Silhouettes Métalliques :**

Nous constatons une baisse en nombre de tireurs et nombre de tirs.

30 tireurs et 76 tirs sont prévus pour le régional.



- **Départementaux carabine 300 m :**

13 tireurs de notre Ligue ont participé sous dérogation aux championnats départementaux qui a eu lieu à Clermont dans l'Oise les 14 et 15 mai 2022.

- **Arbalète Match 30m :**

2 tireurs se sont qualifiés au Championnat de France.

- **Départementaux 25/50m :**

258 tireurs ont participé aux championnats départementaux et ont effectué 432 tirs.

C'est une baisse importante par rapport à la saison 2019/2020 en particulier dans les épreuves carabine 50m 60bc et 3x20. Il faut noter que cette dernière ne peut être pratiquée que par les catégories MF, MG, S2. Baisse également en pistolet 25m et pistolet standard. Nous noterons qu'il y a eu très peu de jeunes dans les épreuves armes de poing.

- **Finale régionale des Challenges de l'Avenir :**

Elle s'est déroulée à Bully les Mines le samedi après-midi du 21 mai 2022. 15 pistoliers et 19 carabiniers y ont participé.

- **Finale NPdC carabine 50m 60bc :**

Elle aura lieu le 25/06/2022 dans les installations du club de l'UT Villeneuve d'Ascq.

L'organisation et la sélection des tireurs sont en cours de préparation.

- **Match France/Belgique 25/50m :**

Il a eu lieu le 10/04/2022 dans les installations du club de Bully les Mines. La France a remporté le trophée devant la Belgique par 11055,8 contre 10859,8 points.

Les représentants de la Belgique nous ont proposé d'ajouter l'épreuve carabine 50m 3x20 à celles de la convention actuelle. Le bureau de la ligue est favorable à cette réactualisation de la convention.

## **5 - Point sur l'Arbitrage :**

Le Responsable d'Arbitrage de la Ligue nous fait part des points suivants :

Christian NOEL, Responsable d'arbitrage de la Ligue nous communique les points suivants :

- **Régional 25/50m :**

Il se déroulera à Bully les Mines les 4, 5, 11 et 12 juin 2022. Il a été particulièrement difficile de trouver des arbitres disponibles. Plus de 24 arbitres ont été sollicités pour cette compétition et seulement 13 ont répondu favorablement.

- **Régionaux :**

Tous les championnats régionaux « été » qui ont eu lieu, se sont bien déroulés (RIMFIRE, IR 900, Armes Anciennes et TAR). A noter que le championnat régional TAR 25/50m qui s'est déroulé pour la 1<sup>ère</sup> fois à Tourcoing a rencontré quelques difficultés d'organisation.

- **Matériel :**

L'achat de matériel adapté pour l'arbitrage du Rimfire est en cours.

Lors du championnat de France des Ecoles de Tir, la FFTir a utilisé un nouveau gabarit pour la carabine. Il est plus pratique que le calque que nous utilisons. Le Président de la Ligue nous informe qu'une étude d'achat groupé pour les Ligues est en cours. Nous pourrions équiper les départements et la Ligue avec ce matériel. Le bureau y est favorable.

- **Formation continue des Arbitres (2<sup>ème</sup> semestre 2022) :**

A la demande du bureau, le responsable d'arbitrage, aidé de la commission, mettra en place une journée de formation continue pour tous les arbitres de la ligue. Après 2 ans sans arbitrage, cette journée permettra aux arbitres de revoir toutes les bases de l'arbitrage, et continuer à maintenir l'esprit de « corps d'arbitrage » (date et lieu à déterminer).

Ensuite des ateliers par petits groupes seront mis en place, ils sont prévus à Bully les Mines.

- **Formations et Examens 2<sup>ème</sup> semestre 2022 :**

Formation continue TAR : le 15/10/2022 (à étudier la mise en place d'un examen)

Ligue de Tir du Nord/Pas-de-Calais



Examen départemental et régional ISSF : le 16/10/2022

Formation nouveaux arbitres : les 17 et 18 septembre 2022 pour les jeunes et adultes. L'ancienne appellation « arbitre stagiaire » se transforme en « arbitre club ».

## 6 - Point sur la Formation :

Le Responsable de la Formation de la Ligue, nous fait part des informations suivantes :

### - Brevet Fédéral Animateur :

Une session est en cours avec 12 stagiaires.

Après les premières journées de formation, ils passeront leur cible jaune et les examens de validation du BFA. Pour valider l'intégralité de leur formation, ils devront transmettre au jury leur dossier « rapport de stage » relatant leur alternance en club. Ils auront jusqu'au 31/8/2022 pour l'envoyer.

### - Formation pour le 2<sup>ème</sup> semestre 2022 :

Sont à l'étude les formations suivantes :

- ✓ 2 sessions de C.A.C
- ✓ 1 formation continue d'une journée pour tous les formateurs diplômés pour réactualiser les dates de validité des examens et relancer les actions dans les clubs.

## 7 - Point sur les Entraînements :

Le Responsable des Entraînements de la Ligue, nous fait part des actions menées pour cette saison été :

### - Les stages d'entraînement :

- ✓ Pour le pistolet 25m :

4 stages pour les jeunes et dames (25m et standard) avec la participation de 6 à 9 tireurs.

3 stages en Vitesse Olympique avec la participation de 4 à 6 tireurs

✓ Pour la carabine 50m 60 bc et 3x40 : 4 stages pour les jeunes avec la participation de 6 à 7 personnes

- ✓ Pour l'arbalète Field 18m : 1 stage « regroupement de tireurs » avec 6 tireurs

- ✓ Pour l'Ecole de Tir ; 2 stages carabine et pistolet organisé après les départementaux

### - Challenge inter ligue :

Organisé par la FFTir, il aura lieu les 2 et 3 juillet à Châteauroux. Dans le cadre de la détection, la FFTIR a demandé aux responsables de formation des ligues de sélectionner 4 jeunes maximum (minimes et cadets) par discipline en carabine et pistolet (10m 25m et 50m).

A ce jour sont invités à ce challenge les tireurs suivants :

- ✓ En pistolet : DELOBEL Lyssa, FILMOTTE Alexis et GOSSELIN Julie

✓ En carabine : BRACKMAN Anceline, CHARDRON Alexis, DEBANDE Cyrine, VANDERMAELEN Lola et RICHIR Clément

Après les championnats régionaux, cette première sélection pourra éventuellement être complétée.

Le déplacement et l'hôtel seront à la charge des ligues, les repas pris en charge par la FFTir.

Le déplacement se fera avec un véhicule 9 places et 1 véhicule particulier. L'encadrement sera assuré par 2 membres de l'Equipe Technique Régionale, Messieurs DUQUENNE Florian et MONDO Jérémy.

## 9 - Point sur l'évolution du nombre de licenciés :

Le Président de la Ligue nous informe que notre Ligue compte 10807 et 10805 payées, c'est 13% d'augmentation par rapport à la saison dernière.

Le résultat du challenge de cette saison est disponible sur le nouveau site de la Ligue.

Un club est en cours de ré-affiliation : le Ball Trap du Fromental à Gommegnies dans le département du Nord.



## 10 - Assemblées Générales Ligue 2022 et 2023 :

Pour 2022, elle aura lieu le 13 novembre 2022 dans la ville du Cateau Cambrésis. L'organisation est finalisée. Elle sera précédée d'une réunion du Comité Directeur le samedi 12 novembre au Cateau.

Un repas clôturera cette assemblée, 2 personnes par club seront invitées.

Pour 2023, l'assemblée générale est prévue dans le département du Pas-de-Calais.

Un appel à candidature a été envoyé à tous les clubs de ce département avec une réponse pour fin juin 2022. Un rappel aux clubs sera fait prochainement.

## 11 - Questions diverses :

### - Aide aux clubs pour les déplacements de tireurs au Championnat de France des Ecoles de Tir :

Dans le cadre du dispositif d'aides pour le développement des Ecoles de Tir, le Comité Directeur de la Ligue avait voté un budget de 7500 € pour les clubs concernant les déplacements des tireurs sur le Championnat de France en Ecole de Tir.

Suite au championnat de France Ecole de Tir qui s'est déroulé du 24 au 29/05/2022 à Montluçon, 57 jeunes pour 14 clubs y ont participé. La somme 7500 € ont été partagés proportionnellement au nombre de tireur par club. Les clubs sont les suivants : CTS FRASNOY, AWT (Wasquehal), AS AULNOYE, TS NIEPPOIS, TMN HAUBOURDIN, AVENIR D'ONNAING, CARABINIERS DE MAUBEUGE, OSM LOMMOIS, CO TRITHOISE, CALAIS TS, AL ARQUES, CMB BILLY MONTIGNY, FTA BULLY LES MINES, TS LONGUENESSE.

### - SIA :

La mise en place du logiciel du SIA est plus difficile que prévu. A ce jour nous n'avons pas de date d'accessibilité pour les tireurs sportifs.

Réponses à des questions de licenciés (extrait d'une information du 20/4/2022 du président de l'UFA) :

Les étrangers résidant en France doivent présenter un titre de séjour français pour créer un compte SIA.

Les étrangers (UE et hors UE) ne résidant pas en France, ne sont pas en mesure de présenter un titre d'identité français, ils ne peuvent donc pas détenir d'armes en France ni être titulaire de comptes dans le SIA, juste acheter une arme de catégorie C et l'emporter dans leur pays.

Is n'est donc pas possible de créer un compte détenteur SIA avec une pièce d'identité étrangère.

Le 21 juin 2022

Annie DELANGHE  
Secrétaire Générale

Michel BACZYK  
Président de la Ligue de Tir NPDC